

18 et 19 août 2021

*Ce compte-rendu reprend des éléments de débats ; il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent pas être diffusées au moment de sa parution.*

**Présents :** Gabriel ANDREI – Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Jean-Jacques BLANCHET – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Myriam GIRET – Mathieu LAFIS – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Franck LEVASSEUR – Pascal PINGUENET – Bruno RISPAL – Stéphane THIEBAUT – Olivier THOMAS – Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Anne VALEToux – Bertrand Van NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE.

**Invitées :** Christelle BOHOTINEANU – Bénédicte PRADIÉ

### TEMPS D'ACCUEIL

Alexandre TOUSSAINT accueille le CA dans son établissement ; il présente l'institution et son histoire. Ses collègues normands, Franck LEVASSEUR et Raphaël THOMASSIN, disent quelques mots de leurs structures respectives.

Raphaël THOMASSIN propose un temps d'intériorité autour d'un texte de Teilhard de Chardin.

Le CA valide le compte-rendu de la réunion du mois de juin.

Le président donne des nouvelles d'Élisabeth CAUBET, de Jacques RAMBAUD et présente l'organisation du travail des deux journées.

### SUJETS D'ACTUALITÉ

- Benoît de PARSCAU, accepte de poursuivre sa mission au sein du pôle lycée du SGEC. Jean-Christophe BALIQUE représente le Synadic pour les réunions consacrées au collège. Il est rappelé l'importance de communiquer régulièrement des comptes-rendus des différentes instances auxquelles notre OP est présente.
- La CP de rentrée parlera de prospective avec présentation d'un texte d'orientation en prévision d'une validation en CNEC. Sera également travaillée la prise de parole de l'EC auprès des candidats à la présidentielle. Certains se sont déjà manifestés auprès des présidents d'OP.
- Journée sociale collègue employeur le 30 septembre, sur le thème : « l'OGEC, une association au cœur du droit social ». Quelques questions qui seront traitées : l'OGEC est-il une entreprise de tendance ? La vie du contrat au regard du droit associatif. L'employeur dans une association et la délégation de pouvoir. Les risques professionnels et les conditions de travail. Présider et animer un CSE. La politique de rémunération.
- Formation à la laïcité lancée par le MENJS : souhait de former des personnes ressources, en appui sur nos textes de référence. Un groupe de travail EC va se réunir en septembre ; Raphaël THOMASSIN représentera le Synadic. Les membres du CA font part de leurs réactions et questions sur ce sujet.
- Moyens supplémentaires exceptionnels : ils seront affectés au 2<sup>nd</sup> degré, avec une priorité aux lycéens pour favoriser la reprise de la scolarité. Dotation HSE : 200 ETP au prorata des effectifs et de l'IPS académique.
- Fonctionnement de la réserve à projets : elle est destinée au redéploiement d'établissements ou à la création de nouvelles structures, au profit des secteurs les plus défavorisés. Il convient de prévenir le SGEC au moins 3 ans avant l'ouverture prévue, sauf dans la période de montée en charge du dispositif.

- Une nouvelle organisation des réunions des secrétaires généraux de CAEC va se mettre en place, afin qu'ils soient davantage en lien avec leurs collègues en régions. Un échange dans le CA met en évidence la nécessité de transparence dans la gestion des moyens et la communication y afférant, ainsi que la cohérence entre les académies (gestion des HSE quand il y en a, moyens de remplacement, décisions d'ouverture ou de fermeture,...).
- Application « Faits établissement » pour relever les incivilités ou problèmes importants de discipline, à destination des rectorats. Demandes de l'EC : possibilité pour le CE de rentrer ou non les événements ; transmission des signalements également au directeur diocésain. Le MENJS accepte et souhaite développer une expérimentation dans les académies de Lille et Poitiers, avec trois établissements dans chacune. Myriam GIRET s'est portée volontaire et pourra nous tenir au courant des évolutions et problématiques éventuellement rencontrées. La question reste posée de ce qui est du ressort ou non de la vie scolaire et, donc, en dehors ou non du contrat d'association.
- « Educonnect » : portail unique d'entrée pour les familles dans leurs relations avec les établissements scolaires (affectation, inscriptions, contacts, TSA, TSO,...). À l'origine sur le 1<sup>er</sup> degré, le portail arrive au 2<sup>nd</sup> degré, sur la base du volontariat pour le privé (2700 établissements seraient entrés dans le dispositif). Le SGEC insiste sur le paramétrage libre de la part de nos établissements. Certains modules pourraient devenir obligatoires, par exemple pour la gestion des bourses.
- Statut du chargé de mission : présentation en CP le 23 juin, validé au CNEC du 24 juin. Un compromis pour 5 ans a été acté, le temps que la nouvelle CC se mette en place. Une précision est apportée sur les interventions en établissements qui doivent être à la demande des CE et non imposées par la tutelle.

## ÉVALUATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Les débats sont clos, un texte et un courrier d'accompagnement de Philippe DELORME a été envoyé. Le CEE va publier le texte définitif, applicable au privé et au public. En cas de dérapage lors des visites d'évaluation, il ne faudra pas hésiter à les faire remonter au SGEC. La grille d'auto-évaluation n'est pas normative et reste à l'appréciation du CE concerné. Au sein du CA, Alexandre TOUSSAINT s'est porté volontaire pour être évalué et évaluateur.

## **STATUTS DU SYNADIC ET AGE**

Le président projette et commente la comparaison entre les statuts de 2012 et de 2022, ces derniers devant être avalisés par les adhérents en assemblée générale extraordinaire à l'occasion de la prochaine rencontre annuelle.

Une distinction est faite entre les « membres adhérents actifs » et « membres adhérents participants », les deux catégories faisant référence au statut de l'EC. La catégorie des « membres associés » est maintenue. Les membres participants ne pourront excéder le nombre de 2 au sein du CA. Les administrateurs approuvent le texte à l'unanimité.

Un débat s'engage entre les conseillers autour de la situation d'établissements hors-contrats et/ou à but lucratif. Le projet de statut clarifie les choses et permet de poser des garde-fous.

Le projet de nouveaux statuts va être communiqué à la Fondation Apprentis d'Auteuil, pour la discussion autour de l'accord-cadre de partenariat dont le projet est présenté au CA. Les administrateurs approuvent le texte à l'unanimité.

## **POINT SOCIAL- CEPNL**

Denis LE MORZADEC présente un point sur les négociations actuellement en cours pour la future convention collective, autour de ces thématiques :

- La branche et son cadre paritaire ;
- La responsabilité sociale ;
- Embauche et les contrats de travail ;
- Classifications et les rémunérations minimales ;
- Durée et organisation du temps, de travail, congés, absences ;
- Gestion des emplois et des compétences ;
- Maintien de salaires et prestations complémentaires ;
- Rémunérations complémentaires ;
- Rupture du contrat de travail.

L'accord sur le temps partiel, actuellement non applicable, sera intégré à la CC.

## **DIAPORAMA DE RENTRÉE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT**

Le Synadic souhaite partager rapidement avec les CE, en début d'année, les points les plus importants. Ce diaporama ne remplace pas celui qui est élaboré par le collège employeur. Différentes thématiques ont été préparées par le bureau. Les membres du CA se répartissent le travail, par groupes. Le diaporama définitif sera diffusé dès la rentrée et renverra, si besoin, à celui du collège employeur.

## **RENCONTRE ANNUELLE 2022**

L'an dernier, nous avons évoqué un programme pluriannuel sur l'écologie intégrale, afin de créer un lien entre nos rencontres.

Franck LEVASSEUR propose différents thèmes, parmi lesquels les neurosciences, la communication et la laïcité. Les conseillers partagent leurs avis et réactions.

Le sujet autour de la communication externe est validé. Un groupe de travail se met en place pour organiser la RA.

## **CONGRÈS DE L'APEL NATIONALE**

Il aura lieu à Nice, autour du thème du changement, décliné en 5 défis. L'APEL souhaite impliquer ses partenaires, dont les OP, pour fournir des kits et mettre en place une plateforme collaborative. Il a été proposé à l'APEL d'intervenir lors de la rencontre des DRA/DD pour sensibiliser chacun.

## **RÉUNION DES DRA/DD**

Elle aura lieu le 29 septembre.

Les délégués ont apprécié la présentation des problématiques essentielles des territoires lors de la rencontre 2019 : à reconduire.

Il est prévu également des temps sur :

- Les actualités ;
- L'évaluation des établissements, pour évoquer les différentes réalités locales ;

- Le projet d'AGE, avec présentation des changements dans les statuts ;
- L'APEL et le congrès 2022.

Nous restons attentifs aux conditions sanitaires pour adapter, si besoin, la forme de la rencontre (en présence, à distance ou hybride). Il est néanmoins souhaité que les délégués puissent se rencontrer physiquement, afin de profiter des moments de convivialité.

### **BULLETINS**

Les thèmes des prochains numéros, sous réserve d'actualités importantes (titres non définitifs) :

- Novembre 2021 : les métiers au cœur de nos établissements, volume 2 ;
- Janvier 2022 : l'immobilier au service du projet éducatif ;
- Mars 2022 : après la rencontre annuelle 2022 ;
- Juin 2022 : l'orientation vue par les jeunes ;
- Septembre 2022 : l'évaluation des élèves, les conseils de classe ;
- Novembre 2022 : enseignant, un métier en (r)évolution ;
- Janvier 2023 : quand les élèves s'engagent ;
- Mars 2023 : après la rencontre annuelle 2023 ;
- Juin 2023 : les nouvelles stratégies de développement pour nos écoles.

De plus en plus d'adhérents envoient des articles, permettant ainsi de mieux rendre compte des réalités locales.

### **VALIDATION DES DRA-DD**

Le CA valide les nominations de :

- Frédéric PIERRE – DD76
- Loïc BAUDET – DRA Pays-de-la-Loire
- Jean-François RIPOT – DRA Adjoint Pays-de-la-Loire
- Didier AGUERREBERE – DRA Aquitaine

Le conseil d'administration d'été se termine par le traditionnel tour de table.

Bruno RISPAL,  
Secrétaire du CA